

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLEY
SEANCE DU 29 AVRIL 2024**

**MAIRIE
DE
VILLEGLEY**

Nombres de conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

ADOPTE A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 12

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Domaine :

**Bâtiments
communaux**

Sous-domaine :

SUBVENTION

**Rénovation de la
Salle polyvalente**

OBJET :

**Avenants aux
marchés de travaux**

N° 83/2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 29 Avril à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 22 Avril 2024

Présents : Alain MARTY, Raymond BENOIT, Janine POUSSE, Michel GREFFIER, Jean MAURY, Christine SANCHEZ, Véronique BROUSSE, François DUVERT, Stéphane AZEMA, Joëlle LEVEJAC, Vanessa SALANDINI, Christophe FOURES.

Emmanuel COULONVAL est arrivé en cours de séance.

Absentes excusées : Véronique MARCAILLOU, Emilie BELUCHE.

Mme Janine POUSSE a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à ses collègues que dans le cadre de la rénovation de la salle polyvalente, un marché de travaux à procédure adaptée a été lancé.

Des sujétions techniques imprévues ont contraints l'architecte a proposé des modifications nécessaires au bon déroulement des travaux.

Ces modifications prévoient les avenants suivants :

LOT01 Gros Œuvre : Mérinilloise du bâtiment, Avenant N°1 : + 3 483.80 € HT,

LOT02 Charpente : Mérinilloise du bâtiment, Avenant N°1 : + 4 267.26 € HT,

LOT03 Menuiseries extérieures : Aude Menuiserie, Avenant N°1 : + 8 935.55 € HT,

LOT04 Isolation thermique : Aude Menuiserie, Avenant N°1 : + 16 309.28 € HT,

LOT05 Revêtements de façades : Ravalements 2000, Avenant N°1 : + 530 € HT, - 3 275.40 € HT,

LOT06 Plâtrerie : Gastou Plâtrerie, Avenant N°1 : + 6 074.52 € HT,

LOT07 Electricité : Sofalec, Avenant N°1 : + 15 318.99 € HT, - 9 255.56 € HT,

LOT09 Peintures : Escriva Peinture, Avenant N°1 : + 1 095.60 € HT,

LOT11 Ferronnerie : CO.ME.CA, Avenant N°1 : + 1 900.00 € HT,

Ces propositions d'avenants ont fait l'objet d'une analyse par la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 19 avril dernier.

Ainsi, le Maire propose que les avenants soient passés sur les bases de l'article 20 du Code des Marchés Publics au titre « des suggestions techniques imprévues ne résultant pas des faits de parties ».

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré :

APPROUVE les avenants détaillés ci-dessus,

MANDATE Monsieur le Maire à signer tous les avenants.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,


Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20240429-20240429DEL83-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2024

Publication : 30/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation